



Ministère  
de l'Équipement,  
des Transports  
et du Logement

Bagneux, le 3 août 2001



Service d'Études  
Techniques  
des Routes  
et Autoroutes

## INNOVATION ROUTIERE DEPARTEMENTALE

*ECOCHAPE  
APPIA*

### CERTIFICAT

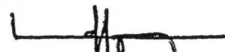
Je soussigné, François PERRET, Directeur du SETRA, certifie que le revêtement à froid ECOCHAPE de APPIA en 2 à 10 cm d'épaisseur, a été expérimenté sur routes départementales dans le cadre de conventions techniques "innovation routière" passées avec les Départements de SEINE-ET-MARNE et d'EURE-ET-LOIR.

ECOCHAPE de APPIA est un enrobé à froid 0/10 obtenu avec 100 % d'agrégats provenant du fraisage ou de la démolition d'enrobés bitumineux, concassés et criblés.

Le bilan effectué à l'issue de la phase "chantiers de démonstration technique" sur chaussée supportant un trafic inférieur ou égal à T3, s'avère probant vis-à-vis de l'objectif "couche de reprofilage pour le débombement des chaussées" : le produit ne nécessite pas de couche d'accrochage à la réalisation et présente un état satisfaisant après trois ans de circulation sans avoir été recouvert par une couche de roulement.

Les conditions et limites d'emploi sont similaires à celles des autres techniques d'enrobage à froid.

*L'Ingénieur Général des Ponts et Chaussées  
Directeur du SETRA*

*pi*   
B. LAFFARGUE  
F. PERRET